

Jordane ARLETTAZ

**Professeur des Universités en droit public,
Directrice adjointe du CERCOP, Responsable de l'axe de recherche « Droit
constitutionnel comparé »
Université de Montpellier (France), CERCOP
jordane.arlettaz@umontpellier.fr**

I- Titres et carrière universitaire

Depuis 2013 : Professeur des Universités en droit public à l'Université de Montpellier
2010 - 2013 : Professeur des Universités en droit public à l'Université de Grenoble
2010 : admise au premier concours d'agrégation de droit public
2008 - 2010 : Maître de conférences à l'Université Nice-Sophia Antipolis
2008 : Qualifiée aux fonctions de Maître de conférences

2005 - 2007 : Attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à l'Université du Sud-Toulon Var
2007 : Doctorat de droit public (droit constitutionnel), Université de Montpellier

« L'État-nation à l'épreuve de la constitutionnalisation des langues régionales. Étude comparée : Belgique, Espagne, Italie, Suisse ».

Date et lieu de soutenance : 19 novembre 2007, Université Montpellier I

Directeur de thèse : Dominique ROUSSEAU, Professeur à l'Université de Montpellier I

II- Responsabilités et animations scientifiques

Direction scientifique de colloques avec publication :

- *Le droit des libertés en question(s)*, 2-3 décembre 2021, Université de Montpellier, co-organisation IDEDH (Montpellier) – CERCOP (Montpellier) - CRJ (Grenoble) - ISJPS (Paris 1)
- *Le juge judiciaire et la séparation des pouvoirs*, Novembre 2018, Université de Montpellier (co-organisation avec l'IMH de l'Université de Toulouse)
- *L'objectivation du contentieux des droits et libertés : du juge des droits au juge du droit ?* Décembre 2014, Université de Montpellier (co-organisation avec Julien Bonnet, Professeur de droit public à l'Université de Montpellier)
- *Fragmentation en droit, fragmentation du droit*, Mai 2013, Université de Grenoble (co-organisation avec Romain Tinière, Professeur de droit public à l'Université Pierre-Mendès France, Grenoble)
- *Le cadre juridique de la campagne présidentielle*, Février 2012, Université de Grenoble (co-organisation avec Séverine Nicot, Maître de conférences en droit public à l'Université Pierre-Mendès France, Grenoble)
- *La démocratie en un clic ? Réflexions autour de la notion d'e-démocratie*, Novembre 2009, Université de Nice Sophia Antipolis (co-organisation avec Olivier Le Bot, Professeur de droit public à l'Université Aix-Marseille)

Direction de la Chronique annuelle de droit constitutionnel comparé, *Revue des Droits et libertés fondamentaux*

III- Responsabilités éditoriales

Membre du Comité de rédaction de la *Revue des Droits et Libertés Fondamentaux*
Responsable de la Chronique annuelle de Droit constitutionnel comparé en droits et libertés fondamentaux, *Revue des droits et libertés fondamentaux*
Membre du Comité de lecture de la *Revue franco-maghrébine de droit*

IV- Responsabilités académiques

Directrice adjointe du CERCOP
Membre du Comité scientifique de l'Association Française de Droit Constitutionnel (AFDC)

Depuis 2019 : Membre élu du Conseil UFR de la Faculté de droit et de Science politique de l'Université de Montpellier
Depuis janvier 2018 : Membre de la Commission d'Examen des vœux (Parcoursup) à la Faculté de droit et de Science politique de l'Université de Montpellier
Depuis 2016 : Directrice des études du Magistère Droit public appliqué, Université de Montpellier

V- Groupes de recherche

2019 : Membre du groupe de recherches dirigé par Guylain Clamour et Pierre-Yves Gahdoun et relatif à « QPC et économie », responsable au sein de ce groupe de l'équipe Droit comparé, Appel à projets lancé par le Conseil constitutionnel.

2014 – 2016 : Membre du groupe de recherches dirigé par Fanny Malhière (Maître de Conférences, Université de Bourgogne) et relatif à « L'élaboration des décisions des Cours constitutionnelles et européennes ».

2010 – 2012 : Membre du groupe de recherche dirigé par Alexandre Viala pour la Mission Droit et Justice portant sur « Nature de l'office du juge de 1^{ère} instance et d'appel dans l'appréciation du caractère sérieux d'une QPC : filtrage ou contrôle de constitutionnalité ? ».

2002 – 2004 : Membre du groupe de recherche dirigé par Dominique Rousseau pour la Mission Droit et Justice portant sur « Désordres et reconstruction du droit sous l'effet des principes fondamentaux dégagés par les cours suprêmes nationales et européennes ».

VI- Enseignements

En France :

A l'Université de Montpellier

Fédéralisme comparé (Master 2)

Ingénierie constitutionnelle (Master 2)
Actualité du contentieux des droits et libertés (Master 2)
Droit constitutionnel comparé (Master 1)
Droit constitutionnel comparé des Etats européens (Licence 3)
Régime juridique des libertés fondamentales (Licence 3 Droit privé et droit public)
Grands problèmes constitutionnels contemporains (Licence 2)
Systèmes juridiques comparés (Licence 2)
Epistémologie du droit comparé (D.U. Théorie et philosophie du droit)

A l'Université de Perpignan

Droit constitutionnel comparé des Etats d'Afrique francophone (Master 1)

A l'Université autonome de Barcelone (Espagne), de 2011 à 2013

Droit constitutionnel européen (Master)

VII- Publications

- Ouvrages et directions d'ouvrages :

Le juge judiciaire et la séparation des pouvoirs, Institut francophone pour la Justice et la démocratie, (sous la direction de J. Arlettaz, J. Bonnet, P.-Y. Gahdoun, S. Mouton), LGDJ, 2020.

L'objectivation du contentieux des droits et libertés : du juge des droits au juge du droit ? (sous la direction de J. Arlettaz et J. Bonnet), Pedone, 2016.

L'État-nation à l'épreuve de la constitutionnalisation des langues régionales. Étude comparée : Belgique, Espagne, Italie, Suisse. Edition Mare et Martin, 2014.

Fragmentation en droit, fragmentation du droit (sous la direction de J. Arlettaz et R. Tinière), L'Épilogue, 2014.

Le cadre juridique de la campagne présidentielle (sous la direction de J. Arlettaz et S. Nicot), L'Harmattan, 2012.

Pouvoir et démocratie en France (J. Arlettaz et J. Bonnet), Scérén, CNDP – CRDP, 2012.

La démocratie en un clic ? Réflexions autour de la notion d'e-démocratie (sous la direction de J. Arlettaz et O. Le Bot), L'Harmattan, 2010.

- Articles d'ouvrage :

« Le minimalisme du Conseil constitutionnel », in *Mélanges en l'honneur de Patrick Wachsmann : défendre les libertés publiques*, Collectif, Dalloz, à paraître.

« L'identité linguistique de l'Etat », in M. Doat et J. Rios Rodriguez, *L'identité en droit*, Ed. Mare et Martin, à paraître.

« Le contrôle de constitutionnalité des lois électorales en France et en Italie » avec J. Bonnet, in P. Esplugas-Labatut, *Modèles électoraux et démocratie : Quels enjeux constitutionnels ?*, Ed. Mare et Martin, à paraître.

« Pluralisme linguistique et identité de l'Etat », in M. Doat et J. Rios Rodriguez (sous la dir.), *L'unité de l'Etat dans un système juridique pluriel*, Ed. Mare et Martin, janvier 2021.

« Marbury versus Super Marbury. Le procès d'un constitutionnalisme désenchanté », in *Constitution, justice, démocratie, Mélanges en l'honneur du Professeur Dominique Rousseau*, LGDJ, 2020.

« Droit de l'Union et noyau dur constitutionnel en France, Espagne, Italie, Allemagne et République tchèque », co-écriture avec Jiří Zemánek et Augustin Berthout, in David Petrlík, Michal Bobek, Jan M. Passer et Antoine Masson (sous la coord.), *Évolution des rapports entre les ordres juridiques de l'Union européenne, international et nationaux, Liber amicorum Jiří Malenovský*, Bruylant, 2020.

« Constitution et économie : approche comparative » in *QPC et économie* (sous la dir. G. Clamour et P.-Y. Gahdoun), *Revue Titre VII*, Hors-série, Octobre 2020, Conseil constitutionnel.

« Le juge judiciaire en état d'urgence », in J. Arlettaz, J. Bonnet, P.-Y. Gahdoun, S. Mouton, *Le juge judiciaire et la séparation des pouvoirs*, Institut francophone pour la Justice et la démocratie, LGDJ, 2020.

« Libertés individuelles et dignité de la personne humaine », in *Le grand oral. Protection des libertés et des droits fondamentaux* (sous la direction de S. Guinchard), de 2012 à 2019.

« Langue régionale, langue minoritaire : une terminologie porteuse de sens ? », in A. Gogorza et W. Mastor (sous la dir.), *Les langues régionales et la construction de l'Etat en Europe*, LGDJ, Coll. Grands Colloques, 2019.

« Défendre les droits et libertés dans un contexte d'objectivation du contentieux » in Luca MEZZETTI, Elena FERIOLI (a cura di), *Giustizia e costituzione agli albori del XXI secolo*, Bonomo Editore, 2017.

« L'encadrement constitutionnel de la "guerre contre le terrorisme" », in J. Alix et O. Cahn (sous la dir.), *L'hypothèse de la guerre contre le terrorisme. Implications juridiques*, Dalloz, 2017, p. 203.

Etudes sur le Tribunal constitutionnel espagnol et la Cour constitutionnelle italienne dans F. Malhière (sous la dir.), *L'élaboration des décisions des cours constitutionnelles et européennes*, Recherche réalisée avec le soutien de la Mission de recherche Droit et Justice, diffusion sur le site de la Mission de recherche Droit et Justice, mai 2017.

« La signification de l'objectivation du contentieux constitutionnel des droits et libertés », in *L'objectivation du contentieux des droits et libertés : du juge des droits au juge du droit ?* (sous la direction de J. Arlettaz et J. Bonnet), Pedone, 2016, p. 127.

« Hiérarchie des normes et constitutions nationales : d'un paradigme à l'autre », in *Le droit constitutionnel à l'épreuve de la crise économique et démocratique de l'Europe* (sous la direction de F. Balaguer Callejon, S. Pinon, A. Viala), Fondation Varenne, 2015, p. 69.

« La fragmentation de la souveraineté » in *Fragmentation en droit, fragmentation du droit* (sous la direction de J. Arlettaz et R. Tinière), L'Épilogue, 2014, p. 35.

« La démocratie à l'épreuve du constitutionnalisme européen », in *La démocratie : mais qu'en disent les juristes ? Forces et faiblesses de la rationalité juridique* (sous la direction d'A. Viala), L.G.D.J. 2014, p. 93.

« La reconnaissance en droit : un processus transgressif ? », in *La transgression* (sous la direction de J.-J. Sueur et P. Richard), Bruylant, 2013.

« Travelling sur la représentation de la Constitution dans les discours de campagne », in *Le cadre juridique de la campagne présidentielle* (sous la direction de J. Arlettaz et S. Nicot), L'Harmattan, 2012, p. 63.

« Espace public et langues régionales : des espaces publics pour plusieurs normes de reconnaissance des langues », in *Droit et espace(s) public(s)* (sous la direction d'O. Bui-Xuan), Fondation Varenne, 2012, p. 155.

« La révolution numérique est-elle une révolution démocratique ? », in *La démocratie en un clic ? Réflexions autour de la notion d'e-démocratie* (sous la direction de J. Arlettaz et O. Le Bot), L'Harmattan, 2010, p. 33.

« E-démocratie et processus normatif » in *Nouvelles questions sur la démocratie* (A. Delcamp, Anne-Marie Le Pourhiet, B. Mathieu, D. Rousseau), Dalloz, 2010.

- Articles :

« Droit de la langue française : entre inclusion et exclusion », *Revue Cités*, 2021, n° 86, p. 85.

« La prise en compte de la jurisprudence européenne par le Tribunal constitutionnel d'Andorre », *RTDH*, 2020, n°121, p.155

« L'appréhension d'un impensé constitutionnel par les juges : l'indépendance de la Catalogne », *Revue des affaires européennes*, 2019-1.

« Techniques de contrôle et démocratie », Actes du Colloque sur *La garantie des droits et libertés. Quelles techniques de contrôle utilisées par le juge ?* organisé à Lyon (Transversales 2018) le 7 décembre 2018 par V. Goesel - Le Bihan et J. Heymann et publiés sur le site [transversales.org/2018](https://www.transversales.org/2018), mai 2019 (mise en ligne).

« La fin des Taricco. Le juge de l'Union face à la tradition romano-germanique », *AJDA* 2018, p. 615.

« Le juge, le citoyen et le justiciable : la protection des droits et libertés dans un contexte démocratique », *Revue des Droits et Libertés Fondamentaux* 2017, Dossier Le droit des libertés en question(s).

« L'incompétence négative à l'étranger », *Les nouveaux cahiers du Conseil constitutionnel*, Janvier 2015, n° 46, p. 55.

« La notion de pluri-officialité dans les Constitutions nationales. Les exemples espagnol, italien, suisse et belge », *Sens public, Dossier Langues et normes*, 2 mars 2015.

« Penser l'État dans sa (ses) langue(s) », *Revue de droit public et de la science politique en France et à l'étranger*, 2014, n° 3, p. 705.

« Indivisibilité de la République et droit international des minorités : de l'identité constitutionnelle à l'identité républicaine », *Revue générale de droit international public*, 2014, n°3, p. 583.

« De quoi la langue est-elle le droit ? », *Revue des droits et libertés fondamentaux* 2012.

« L'inégalité conciliée aux libertés : le compromis critiquable de la décision QPC sur le droit local d'Alsace-Moselle », *Revue des droits et libertés fondamentaux* (webu2.upmf-grenoble.fr) 2011.

« Dire le droit sous la contrainte. A propos de la décision du Conseil constitutionnel du 19 juin 2008 », *Revue administrative*, 2009, n° 368, p. 130 à 140.

« L'impartialité dans la gestion des infrastructures de réseaux », *La semaine juridique, Administrations et collectivités territoriales*, 2009, n° 52 et 2010, n° 1.

« L'appréhension juridique du territoire linguistique par la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires », *Lengas, Revue de sociolinguistique*, 2006, n° 59, p. 21 à 36.

« La constitutionnalisation des langues régionales, élément nouveau de légitimation de la souveraineté étatique », *Politeia*, 2005, n° 7, p. 407 à 423.

« L'autonomie polynésienne dans la République décentralisée », *Revue belge de Droit constitutionnel*, 2005, n° 1, p. 19 à 41.

« Constitutionnalisation des langues régionales et forme de l'État », *Politeia* 2005, n° 8, p. 79 à 104.

- Chroniques :

- i. Chronique de droit constitutionnel comparé, RDLF :

Chronique de droit constitutionnel comparé – 2020 – *Les exclus du droit de vote ou les nouveaux enjeux de la citoyenneté*, *Revue des droits et libertés fondamentaux*. Avec A. Mauraas, G. Doué et Z. Brémond.

Chronique de droit constitutionnel comparé – 2019 – *Le mariage entre personnes de même sexe devant le juge*, Revue des droits et libertés fondamentaux. Avec A. Berthout, G. Galustian et A. Mauras.

ii. Chronique de jurisprudence constitutionnelle andorrane :

Chronique de jurisprudence du Tribunal constitutionnel andorran en 2020 avec M. Carrillo (Catedràtic d'Universitat, Universitat Pompeu Fabra, Barcelone), « La bonne administration de la justice et les garanties constitutionnelles du procès », *Memòria* 2020.

Chronique de jurisprudence du Tribunal constitutionnel andorran en 2019 avec M. Carrillo (Catedràtic d'Universitat, Universitat Pompeu Fabra, Barcelone), « Els recursos directes d'inconstitucionalitat i els recursos d'empara », *Memòria* 2019.

iii. Chronique de jurisprudence constitutionnelle française :

Chronique de jurisprudence constitutionnelle – QPC (septembre à octobre 2010), *Gazette du Palais* n° 346, 12-14 Décembre 2010.

Chronique de jurisprudence constitutionnelle, 2e semestre 2004, *Revue administrative*, 2005, n° 347, p. 474 à 478.

Chronique de jurisprudence constitutionnelle, 1er semestre 2004, *Revue administrative*, 2005, n° 343, p. 38 à 43.

• Billets en ligne :

« La promotion des langues régionales : après l'ivresse législative, le dégrisement constitutionnel », *Blog Le Club des juristes*, Mai 2021.

« Le Conseil constitutionnel et les normes constitutionnelles linguistiques », *Blog Juspolicum*, Juin 2021.

VIII- Participation à des Colloques

Le contrôle de constitutionnalité des lois électorales en France et en Italie avec J. Bonnet, Journée décentralisée de l'Association Française de Droit Constitutionnel organisée avec l'Institut Maurice Hauriou, 5 décembre 2019, Université Toulouse Capitole.

L'identité linguistique de l'Etat, Colloque sur « L'identité en droit » organisé à l'Université de Perpignan le 8 novembre 2019 sous la direction scientifique de M. Doat et J. Rios Rodriguez.

La prise en compte de la jurisprudence européenne par le Tribunal constitutionnel d'Andorre, Colloque sur « Les 60 ans de la Cour européenne des droits de l'homme. Retour sur le passé, analyse du présent » organisé au Tribunal constitutionnel d'Andorre sous la direction scientifique de L. Burgorgue-Larsen, Juillet 2019.

Le contrôle des gouvernants par les citoyens, VIIIe Journée d'étude de la Commission de la Jeune Recherche en Droit Constitutionnel, « Contrôler les gouvernants en France : où en est-t-

on ? », organisé à l'Université de Montpellier sous la direction scientifique de G. Galustian, 14 novembre 2019.

Techniques de contrôle et démocratie, Colloque sur « La garantie des droits et libertés. Quelles techniques de contrôle utilisées par le juge ? » organisé à Lyon (Transversales 2018) le 7 décembre 2018 par V. Goesel - Le Bihan et J. Heymann.

Le juge judiciaire en état d'urgence, Colloque sur « Le juge judiciaire et la séparation des pouvoirs » organisé à Montpellier le 30 novembre 2018, Co-organisation CERCOP et IMH.

Le pluralisme linguistique et l'identité de l'Etat, Colloque sur « Quelle unité de l'Etat dans un système juridique pluriel ? » organisé à Perpignan les 27 et 28 septembre 2018 par M. Doat et J. Ríos.

Langue régionale, langue minoritaire : une terminologie porteuse de sens ?, Colloque sur « Langues régionales et construction de l'État en Europe » organisé à Toulouse les 7 et 8 juin 2018 par W. Mastor et A. Gogorza.

L'appréhension d'un impensé constitutionnel par les juges : l'indépendance de la Catalogne, Colloque sur « L'Union européenne et l'indépendance de la Catalogne » organisé à Paris le 22 juin 2018 par E. Dubout.

Le Brexit devant le juge britannique : la Constitution au prétoire ?, Colloque sur « Les enjeux constitutionnels du Brexit » organisé à Toulouse le 22 mai 2017 par H. Gaudin et M. Carpentier.

L'hypothèse de la guerre contre le terrorisme : l'encadrement constitutionnel, Colloque organisé à Lille les 9 et 10 février 2017 par Julie Alix et Olivier Cahn, (Publication : *L'hypothèse de la guerre contre le terrorisme. Implications juridiques*, Dalloz, 2017, p. 203).

Une liberté surveillée ? Colloque Le droit des libertés en question(s) – Les 5 ans de la RDLF, Université de Grenoble, 24 et 25 novembre 2016, organisé par Xavier Dupré de Boulois, Romain Tinière et Sébastien Milleville (publication sur le site de la revue RDLF).

La signification de l'objectivation du contentieux constitutionnel des droits et libertés, Colloque organisé à Montpellier le 12 décembre 2014 et relatif à L'objectivation du contentieux : d'un juge des droits au juge du Droit ? (actes publiés aux Editions Pedonne, 2015, sous la direction scientifique de Jordane Arlettaz et Julien Bonnet)

Les identités nationales et régionales et la construction d'une identité supranationale, Congrès international Droit constitutionnel national, intégration supranationale et mondialisation, Grenade, le 16 Octobre 2015, Université de Grenade, Espagne, Organisé par Francisco Balaguer Callejón et Alexandre Viala, Centre of Excellence on European Integration and Globalization, «La dimensión constitucional del proceso de integración europea en el contexto de la globalización» et Fundación Peter Häberle.

Fragmentation et Souveraineté : la question de la fragmentation des notions, Colloque organisé à Grenoble le 17 mai 2013 (actes publiés chez L'Épilogue sous la direction de J. Arlettaz et R. Tinière)

La question linguistique dans les Constitutions nationales en Europe occidentale : Que comparer ? Comment comparer ?, Conférence internationale pour le 10^e anniversaire de l'Institut de droit comparé, 24 mai 2013, Szeged (Hongrie)

Indivisibilité de la République et droit international des minorités : de l'identité constitutionnelle à l'identité républicaine, Colloque organisé à Evry le 25 novembre 2013 et relatif à l'Identité constitutionnelle de la France et protection internationale des droits de l'Homme, (actes publiés à la Revue Générale de Droit international public 2014 n° 3, sous la direction scientifique de Julien Bonnet et d'Agnès Roblot-Trozier)

Hiérarchie des normes et Constitutions nationales : d'un paradigme à l'autre, Colloque international organisé à Montpellier les 12 et 13 déc. 2013 et relatif au Droit constitutionnel européen à l'épreuve de la crise économique et démocratique de l'Europe (actes publiés aux Editions Varennes sous la direction scientifique d'Alexandre Viala, Francisco Balaguer Callejon et Stéphane Pinon).

La notion de pluri-officialité dans les Constitutions nationales, les exemples espagnol, italien suisse et belge, Séminaire interdisciplinaire Normes et langues, 25 mars 2013, Grenoble (publication chez Sens public, Dossier Langues et normes, 2 mars 2015).

Espace public et langues régionales : Des espaces publics pour plusieurs normes de reconnaissance des langues, Colloque organisé à l'Université d'Evry sous la direction scientifique d'Olivia Bui-Xuan le 20 janvier 2012 et relatif à Droit et Espace(s) public(s), (actes publiés aux éditions de la Fondation Varenne).

Travelling sur la Constitution dans les discours de campagne, Colloque organisé à Grenoble le 10 février 2012 et relatif à la Campagne présidentielle (actes publiés chez L'Harmattan sous la direction de Jordane Arlettaz et Séverine Nicot).

Organiser les primaires en Italie, Journée d'études AFDC organisée à Montpellier sous la direction scientifique de Pierre-Yves Gahdoun le 30 mars 2012 et relative aux Primaires.

La démocratie à l'épreuve du constitutionnalisme européen, Colloque organisé à Montpellier sous la direction scientifique d'Alexandre Viala les 24 et 25 mai 2012 et relatif à La démocratie : mais qu'en pensent les juristes ? (actes publiés chez L.G.D.J.).

La reconnaissance en droit : un processus transgressif ?, Colloque organisé à Toulon sous la direction scientifique de Jean-Jacques Sueur et Pascal Richard les 24 et 25 novembre 2011 et relatif à la Transgression (actes publiés chez Bruylant).

Le renouveau du contentieux constitutionnel en France, Journée d'études du 27 juin 2009 consacrée aux « Changements constitutionnels en France et au Royaume-Uni » et co-organisée à Londres par l'Université d'Essex et la Maison française d'Oxford.

La révolution numérique est-elle une révolution démocratique ?, Colloque organisé à Nice le 16 novembre 2009 et relatif à La démocratie électronique (actes publiés chez L'Harmattan sous la direction de Jordane Arlettaz et Olivier Le Bot).

L'appréhension juridique du territoire linguistique par la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, Journée d'études du 28 juin 2005 consacrée à « la Charte

européenne des langues régionales ou minoritaires et la territorialité linguistique » et organisée à la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (M.S.H.A.) de Bordeaux, sous la responsabilité scientifique de Monsieur Alain VIAUT, chargé de recherches au C.N.R.S., TIDE, Université de Bordeaux 3 et publiée dans la revue *Lengas*, 2006, n° 59, p. 21 à 36.

Constitutionnalisation des langues régionales et forme de l'État, VIème Congrès français de droit constitutionnel de l'Association française de droit constitutionnel organisé à la Faculté de Droit de Montpellier les 9, 10 et 11 juin 2005, au sein de l'Atelier 6 « Constitution et décentralisation » présidé par le Professeur Michel VERPEAUX et Monsieur Alain DELCAMP, publiée dans la revue *Politeia* 2005, n° 8, p. 79 à 104.

Rapport sur la marge nationale d'appréciation dans la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme, Journée d'études relative à « Un ordre jurisprudentiel en Europe ? L'effet des principes fondamentaux dégagés par les Cours suprêmes » organisée par le C.E.R.C.O.P. à Montpellier le 8 décembre 2003.

IX- Tables rondes / Conférences / Séminaires internationaux

29 mai 2019 : Séminaire international donné à l'Université de Grenade (Espagne), Département de droit constitutionnel, *Actualités du droit constitutionnel français*.

22 mars 2017 : Conférence donnée avec Alexandre Viala à l'Université de Montpellier et relative à *La démocratie existe-t-elle encore ?*

27 Janvier 2017 : *Etat d'urgence et protection des droits fondamentaux : quel bilan ?* Table ronde co-organisée, avec Mustapha Afroukh, Maître de conférences à l'Université de Montpellier.